

Loi fédérales urgentes

Référendum facultatif

(Délai référendaire: 13 avril 2007)

L'Assemblée fédérale a adopté, le 20 décembre 2006, les lois fédérales urgentes suivantes:

Loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal) (Tarifs des soins). Prorogation du 20 décembre 2006

Loi fédérale sur l'adaptation des participations cantonales aux coûts des traitements hospitaliers dispensés dans le canton selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie. Prorogation du 20 décembre 2006

Ces lois fédérales sont sujettes au référendum en vertu de l'art. 141, al. 1, let. b, de la Constitution. Le délai référendaire expire le 13 avril 2007.

Les textes de ces lois sont publiés dans le Recueil officiel des lois fédérales (RO 2006 5767 et 5785).

27 décembre 2006

Chancellerie fédérale

Lois fédérales urgentes

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2006
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	51
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	27.12.2006
Date	
Data	
Seite	9311-9312
Page	
Pagina	
Ref. No	10 140 199

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.